



Paris, le 5 mars 2009

LADISLAS
PONIATOWSKI

Monsieur le Président

A la veille de l'Assemblée générale de la Fédération Nationale des Chasseurs ou j'aurais le plaisir de vous rencontrer à nouveau, je souhaitai vous informer personnellement des changements survenus au sein du groupe chasse du Sénat que je préside depuis 10 années.

Après ma réélection au Sénat en septembre 2008, j'ai fait le choix de m'investir à la présidence du groupe d'études sur l'énergie, en raison de mon engagement permanent sur ce dossier complexe et sensible pour notre pays. Lorsque j'étais député, j'ai longtemps présidé aux destinées du groupe d'études sur l'énergie de l'Assemblée nationale.

Comme la règle du Sénat interdit à juste titre de cumuler deux présidences de groupe d'études, j'ai décidé de passer la main pour le groupe chasse. C'est mon collègue Pierre Martin, sénateur de la Somme qui vient d'être élu à la présidence du groupe chasse. Mes collègues ont profité de cette élection pour me nommer président d'honneur du groupe chasse.

Bien sur, je tiens à vous confirmer que mon engagement pour la chasse reste entier et que je serais toujours en première ligne au Sénat comme ailleurs pour défendre notre passion.

Je profite de cette correspondance pour faire le point sur les problèmes de la gestion du dossier chasse qui n'ont pas encore trouvé de solutions ou qui sont apparus ces derniers mois. Je voudrais ainsi, rassurer certains d'entre vous et démentir certaines fausses informations.

Vous pouvez compter sur moi et sur mon étroite collaboration avec la Fédération Nationale des Chasseurs pour que les prochains textes législatifs de simplification de la chasse soient conformes à vos attentes et à l'idée que je me fais d'une chasse démocratique et populaire.

La proposition de loi que j'ai préparé, défendu et fait voté à l'unanimité au Sénat en mai 2008 et qui a été voté conforme à l'Assemblée nationale le 18 décembre 2008 est le parfait exemple de la volonté politique des élus qui défendent la chasse et les chasseurs. Et c'est en parfait accord avec Jean Louis Borloo que cette proposition de loi est devenue, à la surprise générale et en quelques mois, une loi immédiatement applicable

SENATEUR DE L'EURE

CONSEILLER
GENERAL
DE L'EURE

MAIRE
DE
QUILLEBEUF-SUR-SEINE

Pourtant vous n'êtes pas sans savoir que l'ordre du jour du Parlement était totalement saturé et qu'une telle initiative n'aurait pas pu voir le jour sans un appui politique fort.

Sans l'intervention pertinente de Jérôme Bignon, Patrick Ollier et Jean François Copé et le soutien total de Jean Louis Borloo, la « Loi Poniowski » qui contient de nombreuses avancées pour les fédérations et les chasseurs, serait toujours en attente d'inscription au Parlement.

Même le sujet sensible du délit d'entrave à la chasse, que j'avais retiré des débats après un engagement formel du Gouvernement, va connaître une issue favorable. Jean Louis Borloo vient de confirmer au président de la Fédération nationale des chasseurs qu'un décret était en préparation à la Chancellerie et devrait faire l'objet d'une signature rapide après une dernière concertation.

Lors de la récente rencontre entre le Ministre de tutelle de la chasse française et la Fédération Nationale des Chasseurs, des engagements très précis ont été pris sur de nombreux dossiers qui intéressent le quotidien des chasseurs. La venue de Jean Louis Borloo à votre Assemblée générale sera l'occasion de confirmer ses engagements et d'annoncer le calendrier de leur réalisation.

D'ailleurs votre ministre de tutelle qui n'a pas la langue de bois à clairement reconnu qu'il avait commis des erreurs dans la gestion du dossier chasse ces derniers mois. Il n'a pas hésité à remettre en cause certaines de ses propres décisions comme sur « la martre et la belette » ou le grand tétras, qui étaient des initiatives malheureuses qui dénotent une méconnaissance flagrante de la gestion de la faune sauvage.

Plusieurs des dossiers qui viennent d'être débloqués sont l'application stricte des engagements du Président de la République et notamment ceux pris devant vous lors du Forum de la chasse du 20 février 2007.

C'est en particulier le cas concernant la gouvernance scientifique. La création dans les prochains jours du Groupe d'Experts pour les Oiseaux et leur Chasse (GEOC) répond à l'urgence de la mise en place d'une gouvernance scientifique partagée. Cela évitera les décisions politiques prises au gré des pressions respectives des uns et des autres.

Reste le dossier très sensible des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs qui dépend très largement de Bruxelles et pour lequel nous ne pouvons pas choisir librement. Le travail au sein de la table ronde présidée par mon collègue et ami, Jérôme Bignon, a donné un bilan peut-être imparfait aux yeux des chasseurs de gibier d'eau, mais positif puisque 20 jours de chasse supplémentaires ont été obtenus pour de nombreuses espèces. C'est un bon début de reconquête.

Pour ma part, j'ai l'intime conviction que l'engagement personnel de Jean Louis Borloo et l'arrivée de Chantal Jouanno sont des signes positifs qui vont aboutir à de véritables changements y compris dans l'organisation et dans le financement de la chasse française.

C'est pourquoi je souhaiterais que le monde de la chasse évite d'être défaitiste au moment où la reconquête se confirme et conforte notre place au cœur de la ruralité et de la biodiversité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Ladislav PONIATOWSKI